



Amis Plongeurs Comtois

Dossier d'adhésion saison 2023-2024

NOM :

Prénom :

Adresse :

CP :

Commune :

Date et lieu de naissance :

à

Nationalité : _____

Téléphone(s) :

Perso fixe :

Perso mobile :

Professionnel :

E-mail :

(écrire lisiblement svp)

La communication aux adhérents se fait essentiellement par mail.

Profession : _____ Employeur : _____

Important : Personne à prévenir en cas d'urgence :

Qualité :

Tél :

Je suis d'accord pour figurer dans l'**annuaire interne d'Amis plongeurs comtois** oui non

Je suis d'accord pour que les photos prises dans le cadre du club puissent être utilisées sur le site internet ou en usage interne en illustration des activités. oui non

Plongeurs – Apnéiste - Nageurs (entourez la bonne réponse)

Niveau actuel :

Autres (préciser année de délivrance et n°)

Pour la saison 2023-2024 je m'inscris en : plongeur Niv1, plongeur autonome 20m (Niv2, Open water), plongeur autonome 40 m, plongeur Niv 3, plongeur loisir, spécialité, apnéiste ?

Qualifications particulières :

RIFAP/CAFSAN:

recyclage : ____

TIV :

Qualification nitrox :

Combinaison étanche :

Autres : _____

Encadrants :

Autres brevets d'encadrement : _____

Qualifications particulières :

Permis particuliers : bateau, transports en commun, poids lourds

oui non

Brevets secourisme :

Tarifs adhésions saison 2023-2024:

		Montant de l'adhésion (licence et assurance comprises)	Copie du dernier niveau de plongée (si 1ere adhésion)
Plongée	Adultes	130 €	oui
	Jeunes -16 ans	90 €	
	Plongée à l'unité	15 €	
Apnée		110 €	non
Nage		80 €	non
Divers	Baptême de plongée	20 €	non
	Baptême plongée enfant	15 €	
Licence seule		48 €	non

Les mineurs doivent avoir une autorisation parentale (voir en annexe 2)

👉 **Fournir un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine (ou nage le cas échéant) délivré par un médecin généraliste**



Il faut que ce soit un certificat délivré par un médecin fédéral ou assimilé :

- Pour les débutants
- Pour les encadrants et moniteurs (il doit mentionner « apte à l'enseignement »)

👉 Pour votre sécurité, n'omettez pas de signaler à votre médecin tous les problèmes éventuels.

👉 **Donnez une copie certifiée conforme de ce certificat médical (avec votre dossier d'inscription)**

👉 Pensez à conserver l'original du certificat médical dans les documents de plongée

👉 Pour l'activité nage seule, une visite médicale tous les 2 ans est suffisante

A préciser : voir les contre-indications en annexe 1

Je suis allergique à l'aspirine : oui non

Autre(s) allergie(s) :

L'assurance individuelle :

La licence FSGT inclut une assurance responsabilité civile obligatoire et une assurance individuelle accident de base souscrites auprès de la Mutuelle des Sportifs.

(Voir <http://www.fsgt.org/federal/assurance>)

Vous pouvez néanmoins disposer d'une autre assurance individuelle couvrant la plongée sous-marine, merci d'en ce cas de préciser le **Nom de la compagnie de d'assurance** : _____

et le **numéro de contrat** : _____

Vous pouvez également souscrire des garanties complémentaires auprès de la Mutuelle des Sportifs.

Voir le barème 2023 des garanties complémentaires et joindre un chèque du montant de la garantie retenue à l'ordre de la Mutuelle des Sportifs.

Statuts et règlement intérieur du club :

Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les statuts et le règlement intérieur de l'association.

Pour mémoire, le règlement intérieur traite des points suivants :

1. CHARTE ETHIQUE
2. REGLEMENTS DE LA FSGT
3. REGLEMENT DE LA PISCINE MALLARME
4. MATERIEL POUR LES ADHERENTS PLONGEURS
5. COURS THEORIQUES
6. REGLES REGISSANT LE REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION
7. PARTICIPATION AUX ACTIVITES
8. PARTICIPATIONS AUX VOYAGES ORGANISES PAR LE CLUB



Vous pouvez retrouver les statuts et le règlement intérieur d'Amis Plongeurs Comtois sur le site internet du club, dans l'espace adhérent, à la rubrique « règlements ».

Date et signature :

(Précédée de la mention « Lu et accepté »)

CONTRE-INDICATIONS à la PLONGEE en SCAPHANDRE AUTONOME

Cette liste est indicative et non limitative. Les problèmes doivent être abordés au cas par cas, éventuellement avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (Débutant, plongeur confirmé ou encadrant).

	Contre-indications définitives	Contre-indications temporaires
Cardiologie	Cardiopathie congénitale Insuffisance cardiaque symptomatique Cardiomyopathie obstructive Pathologie avec risque de syncope Tachycardie paroxystique BAV II ou complet non appareillés Shunt D-G découvert après accident de décompression à symptomatologie cérébrale ou cochléo-vestibulaire	Hypertension artérielle non contrôlée Infarctus récent et angor Péricardite Traitement par anti arythmique ou β -bloquant
Oto-rhino-laryngologie	Cophose unilatérale Evidement pétromastoïdien Ossiculoplastie Trachéostomie Laryngocèle Déficit audio. bilatéral à évaluer par audiométrie Otospongiose opérée	Episode infectieux Polypose nasosinusienne Obstruction tubaire Syndrome vertigineux Perforation tympanique
Pneumologie	Insuffisance respiratoire Pneumopathie fibrosante Vascularite pulmonaire Asthme à évaluer (*) Pneumothorax spontané ou maladie bulleuse, même opérés Chirurgie pulmonaire	Pathologie infectieuse Pleurésie Traumatisme thoracique
Ophthalmologie	Pathologie vasculaire de la rétine, de la choroïde, ou de la papille Kératocône Prothèse ou implant creux	Chirurgie du globe oculaire sur 6 mois, y compris laser Détachement rétinien
Neurologie	Épilepsie Syndrome déficitaire sévère Pertes de connaissance itératives Effraction méningée neurochirurgicale, ORL ou traumatique	Traumatisme crânien grave à évaluer
Psychiatrie	Affection psychiatrique sévère Incapacité motrice cérébrale Ethylisme chronique	Traitement antidépresseur, anxiolytique, par neuroleptique ou hypnogène Alcoolisation aiguë
Hématologie	Pathologies graves de la crase sanguine à évaluer	
Gynécologie		Grossesse
Dentaire		Caries non traitées
Métabolisme	Diabète traité par insuline : à évaluer (*) Diabète traité par antidiabétiques oraux (hormis biguanides) Troubles métaboliques ou	Tétanie / Spasmophilie endocriniens sévères
Dermatologie	Différentes affections peuvent entraîner des contre-indications temporaires ou définitives selon leur intensité ou leur retentissement pulmonaire, neurologique ou vasculaire	
Gastro-Entérologie	Manchon anti-reflux	Hernie hiatale ou reflux gastro-œsophagien à évaluer
Toute prise de médicament ou de substance susceptible de modifier le comportement peut être une cause de contre-indication		
Attention : La survenue d'une maladie de cette liste nécessite un nouvel examen		
(*) Les diabétiques insulino-dépendants et les asthmatiques intermittents doivent faire l'objet d'une évaluation, et le certificat médical de non contre-indication ne peut être délivré que par un médecin fédéral		
La reprise de la plongée après un accident de désaturation, une surpression pulmonaire, un passage en caisson hyperbare ou autre accident de plongée sévère, nécessitera l'avis d'un Médecin Fédéral ou d'un médecin spécialisé		

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussignéresponsable légal de l'enfant :.....

Adresse :

Autorise **mon fils** ou **ma fille** à pratiquer la plongée sous-marine et les activités annexes dans le cadre des activités de club et en toutes connaissances des risques encourus

Personne à prévenir en cas d'urgence :.....N° tél :.....

En, outre j'accepte que les responsables du club autorisent en mon nom une prise en charge médicalisée en cas de besoin.

Ale

MATERIELS

Pour permettre la découverte de la plongée sous-marine à de nouveaux adhérents, le club met gratuitement à la disposition de ceux-ci du matériel. En contrepartie, et pour que cela fonctionne, le club demande aux adhérents d'acquiescer les matériels suivants au fur et à mesure des niveaux acquis ou visés (voir ci-dessous).

Afin d'assurer le suivi et l'entretien du matériel, l'ensemble du matériel emprunté au club sera perçu nominativement en liaison avec le responsable matériel et fera l'objet d'une **réintégration la semaine suivant l'activité**. L'emprunteur aura la responsabilité du rinçage et du séchage du matériel.

Les encadrants sont à même de vous aider et vous conseillent sur le choix des matériels en fonction de votre budget et du niveau visé.

Niveau	Piscine	Plongée	Apnée
Formation Plongée & Apnée N1	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnet de bain • PMT (Palme adaptée, Masque, Tuba) 	<ul style="list-style-type: none"> • Palmes réglables • Masque • Tuba • Combi adaptée • Chaussons • Gants • Lest 	<ul style="list-style-type: none"> • Palmes • Masque • Tuba
N1 Plongée et Apnée en formation N2		<ul style="list-style-type: none"> • Palmes réglables • Masque • Tuba • Combi adaptée • Chaussons • Gants • Lest • Gilet stabilisateur ou 1 Détendeur • Parachute de palier • Boussole Ordi ou (montre, profondimètre et table immergeable) • 	<ul style="list-style-type: none"> • Palmes • Masque • Tuba • Combi adaptée • Chaussons • Gants • Lest
N2 Plongée en formation N3		<ul style="list-style-type: none"> • Palmes réglables • Masque • Tuba • Combi adaptée • Chaussons • Gants • Lest • Gilet stabilisateur • 2 Détendeurs complets • Parachute de palier • Boussole, Ordi ou (montre, profondimètre et table immergeable) 	
N3 ou plus		<p style="text-align: center;">Idem</p> <p>Le Bloc est un + mais n'est pas obligatoire</p>	